



## Embauchez un(e) apprenti(e), c'est miser sur l'avenir !

Chères entreprises,

Vous souhaitez **préparer votre reprise** mais vos services RH ou vos budgets subissent un ralentissement dû à la situation actuelle ? Nous nous mettons en quatre pour mettre à votre disposition **des solutions de recrutement à moindre coût** avec l'**alternance** !

### Pourquoi choisir l'alternance ?

- **Intégrez dans votre entreprise un(e) salarié(e) qui s'adaptera à vos besoins :**

Vous formez l'apprenti(e) aux tâches et missions dont votre entreprise a besoin aujourd'hui. En échange, l'apprenti(e) apporte une plus-value en matière de connaissances grâce à sa formation.

- **Des aides de l'Etat et des exonérations :** les contrats d'apprentissage permettent à l'entreprise de bénéficier d'une aide régionale, d'exonération totale ou partielle des charges sociales du contrat (en fonction de la taille de l'entreprise) et du crédit d'impôt apprentissage. **Une aide exceptionnelle de l'État à hauteur de 8 000€.**

- **Un contrat de travail avantageux :** pour compenser l'effort d'une dépense dans la formation de l'alternant(e), les contrats en alternance proposent une rémunération qui ne dépasse pas le SMIC, en fonction de l'âge du candidat et son niveau de qualification à la signature du contrat.

- **Moins de démarches administratives :** afin de faciliter les formalités administratives d'enregistrement des contrats en alternance, le Ministère de l'Emploi a mis en place un **ensemble d'outils accessibles en ligne.**

- **Pour anticiper un besoin :** Vous misez sur un jeune plein d'entrain et motivé que vous formez et que vous pouvez embaucher à l'issue de sa formation. Vous pourrez vous fier, à long terme, à votre salarié(e) que vous aurez embauché(e) en alternance : fiabilité plus élevée qu'une embauche avec une simple période d'essai.

### Mais alors, #Objectif Reprise...

#### **C'est pour QUI ? C'est pour QUOI ?**

**Objectif Reprise**, c'est le vaste projet d'**Icademie**, centre de formation à distance et de mix learning et de **Talentis Horizon**, cabinet de recrutement pour l'alternance.

**Une collaboration dans un but unique :** relancer votre activité grâce au parcours en alternance.



## Quels avantages de vous lancer avec nous ?

- 1** Bénéficiez gratuitement et sans engagement de l'expérience de notre cabinet de recrutement et de ses moyens de communication pour recruter le talent qui vous correspond en alternance. **Nos conseillers vous accompagnent** pour vous aider à monter vos contrats d'apprentissage en accord avec vos besoins (une équipe d'experts RH mobilisés à vos côtés et des outils RH 3.0).
- 2** Recrutez un(e) candidat(e) qui a déjà une formation avec Icademie :
  - 1)** Un(e) étudiant(e) déjà en formation et prêt(e) à commencer demain,
  - 2)** La formation à distance permet une grande flexibilité du planning de présence en entreprise et un rythme adapté à votre activité.

Comptez sur notre équipe d'experts pour agir en **véritables intermédiaires RH** au sein de votre entreprise. Ce process de recrutement s'articule autour de **5 grandes étapes** :

## Notre process :

- 1** Identification du poste à pourvoir avec l'un de nos conseillers en recrutement.
- 2** Stratégie de sourcing dans notre vivier de talents en formation.
- 3** Pré-sélection des candidats en répondant aux critères de sélection.
- 4** Mise en relation des candidats avec votre entreprise.
- 5** Vous ferez ensuite le choix d'intégrer votre apprenti(e) à la périodicité la plus pertinente pour l'activité de votre entreprise et en fonction de vos besoins.

En participant à **#Objectif Reprise**, vous remplissez ainsi un double objectif :

- Vous préparez votre reprise en **gagnant en efficacité, réactivité** et en enlevant **les délais de recrutement** et de prises de postes.
- Vous contribuez à **relancer le marché de l'emploi des jeunes** de moins de 30 ans.

Intéressé(e) ? Inscrivez-vous dès maintenant sur :  
[www.icademie.com/objectif-reprise](http://www.icademie.com/objectif-reprise)